

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 juin 2009  
(convocation du 15 juin 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11h30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain  
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Yohan  
M. DAVID Jean-Louis à Mme DESSERTINE à partir de 10h15  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUPOUY Alain  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h45  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12h00  
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic  
M. LOTHaire Pierre à M. PALAU Jean-Charles  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max à partir de 11h00  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU J-C à partir de 11h  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte  
M. ROBERT Fabien à M. RAYNAL Franck à partir de 11h10  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. SOLARI Joël

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Rapport annuel sur le réseau de télécommunications Haut Débit Inolia - Année 2008 - Présentation.**

Monsieur GELLE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Déléguétaire Inolia a adressé à la Communauté Urbaine, un rapport annuel portant sur l'exécution de la délégation de service public du réseau haut débit en 2008, comportant un compte rendu technique et financier.

Ce document doit être communiqué à l'Assemblée délibérante, afin que celle-ci en prenne connaissance et puisse émettre toutes observations utiles au bon déroulement du contrat de délégation et au respect des engagements du Déléguétaire.

La société Inolia a été créée en juillet 2006. Les années 2006, 2007 et début 2008 correspondent aux phases de construction du réseau métropolitain et d'investissement ainsi qu'au début de la commercialisation.

Au 31 décembre 2008, le déploiement du réseau Inolia était terminé, ce décalage par rapport au planning initial s'expliquant par l'intégration de certains travaux de construction du réseau dans les projets communautaires de restructurations de voirie.

Les évènements significatifs intervenus pour la délégation, au cours de l'année 2008, sont les suivants :

- Le 30 mai : autorisation de signature d'une convention avec le Syndicat Mixte Gironde Numérique, relative au co-développement de réseaux de communications électroniques
- Le 18 juillet : adoption de l'avenant n°5 au contrat de DSP, relatif au raccordement des entreprises isolées, à la construction de 4 000 prises FTTH (Fiber To The Home), fibre jusqu'à l'habitant dans les zones d'aménagement communautaire, par l'utilisation d'un reliquat de crédits et modifiant également le catalogue des services et le plan d'affaires.
- Le 24 octobre : autorisation de signature d'une convention de mise à disposition du Déléguétaire d'un local d'hébergement haut débit dans la ZAC des Quais à Floirac.

L'analyse économique et financière, effectuée par l'Inspection Générale et Audit, est la suivante :

### 1 Bilan comptable :

- Il n'y a pas eu d'augmentation de capital de la S.A. Inolia au cours de l'année 2008
- La répartition du capital était la suivante (au 31.12.08) :
  - ⇒ LD Collectivités : 59,32%
  - ⇒ CDC : 40%
  - ⇒ 6 minoritaires : 0,64%

**L'actif** est en augmentation de 13,7% par rapport à l'exercice précédent : 29 156 K€, dont 25 645 K€ d'actif immobilier, car la construction du réseau s'est achevée au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

**Le passif**, du même montant, comprend :

- Le capital social : 5 500 K€
- Les subventions d'investissement : 5 739 K€
- Le résultat de l'exercice : - 556 K€
- Le report à nouveau : - 824 K€
- Les emprunts, avances et acomptes ainsi que les dettes : 16 135 K€

### 2 Compte de résultat :

Les produits nets d'exploitation de la société, sont de **2 324 K€ dont 2 257 K€** pour le chiffre d'affaires, en nette augmentation. Ils étaient de 323 K€ en 2007.

Ce chiffre d'affaires correspond aux recettes suivantes :

- ⇒ 1 105 K€ pour les services DSL
- ⇒ 574 K€ pour les services location annuelle de fibres optiques non activées
- ⇒ 283 K€ pour les services IRU (location longue durée fibres optiques)
- ⇒ 217 K€ de recettes bande passante (Lan to Lan)
- ⇒ 78 K€ services d'hébergement
- ⇒ 67 K€ autres produits liés à des modifications de dotations aux amortissements.

Les charges d'exploitation (hors dotation aux amortissements), ont fortement augmenté (+1 013 K€ depuis 2007), en passant à **1 666 K€** au 31 décembre 2008. Cela résulte des coûts induits par la commercialisation des services (charges liées aux services d'accès, coûts d'exploitation liés au réseau et charges de structure).

On note par ailleurs, au niveau des produits d'exploitation qui s'élèvent à 2 257 K€, une part significative de produits et charges faites avec les sociétés du groupe (63%).

Le résultat financier est en forte baisse et passe de + 93 K€ en 2007 à – 296 K€, liée à la rémunération, à 4,5%, du compte courant de 11 M€, versés par les deux principaux actionnaires (LDc et CDC).

### 3 les investissements réalisés par le Déléguant :

L'avenant n°4 avait ramené à 24 916 K€ le montant des investissements à réaliser par le Déléguant. Les investissements prévus contractuellement ont été réalisés et un reliquat de 704 K€, correspondant à des économies faites par le Déléguant en renégociant le coût des travaux, a été acté dans l'avenant n°5 signé en octobre 2008. Cette somme a été réinvestie dans le développement du réseau.

### 4 Comparaison avec les plans d'affaires contractuels :

Les produits d'exploitation, exclusivement constitués du chiffre d'affaires (2 257 K€) sont en retard de 3,6 M€. Il est va de même pour les charges d'exploitation.

Ce décalage se justifie de la façon suivante :

- Inadéquation du plan d'affaires initial, le marché du haut débit ayant largement évolué depuis 4 ans
- Décalage dû au démarrage de la délégation en août 2006, alors que le plan d'affaires avait été établi sur 12 mois.

### **Conclusion :**

Le résultat net, de - 556 K€, est bien meilleur que celui prévu au contrat (- 799 K€). Cette tendance se retrouve au niveau des résultats cumulés sur la période 2006/2007/2008 : - 1380 K€ (pour un prévisionnel de - 3 642 K€).

Le budget établi pour l'année 2008 est conforme au réalisé de l'année précédente, et le budget 2009 est également réaliste que les budgets de départ. Ainsi à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009, Inolia est au niveau des résultats, en avance de 3 mois par rapport au prévisionnel. Cette progression est encourageante.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, il vous est présenté le rapport annuel 2008 de la société Inolia, dont il vous est demandé de prendre acte et comportant :

- La présentation des objectifs de la DSP
- Un volet commercial
- Le compte rendu technique
- Le compte rendu financier.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 juin 2009,

Pour expédition conforme,

par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 JUILLET 2009**

**PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2009**

**M. THIERRY GELLE**